

LA BOURSE DE MONTRÉAL CONCLUT SON PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC NYMEX

Le Marché canadien de ressources – CAREX – est créé et NYMEX devient actionnaire de la Bourse de Montréal

Montréal, le 23 mars 2007 – Bourse de Montréal Inc. (la Bourse), a annoncé aujourd'hui la création – de concert avec NYMEX Holdings, Inc. (NYSE:NMX) – du Marché canadien des ressources Inc., « CAREX », une nouvelle entreprise dédiée au marché énergétique canadien.

CAREX, une société par actions canadienne, a son siège social à Montréal et sa principale place d'affaires à Calgary. Elle offrira, dans les prochains mois, des services de négociation et de compensation sur instruments dérivés, de gré à gré et en bourse, visant des contrats ayant un règlement physique ou en espèces sur l'énergie (dont le gaz naturel, le pétrole brut lourd et l'électricité), les métaux et les marchandises canadiens. La Bourse de Montréal et NYMEX ont conjointement injecté 4,0 millions de dollars canadiens dans la création de CAREX.

Dans le cadre de cette transaction, la Bourse a clôturé aujourd'hui l'émission et la vente à NYMEX de 3 097 718,334 actions ordinaires nouvellement émises, représentant 10 % du capital-actions en circulation de la Bourse compte tenu de l'émission, en contrepartie d'un prix entièrement en espèces de 29 ⅓ \$C l'action, pour un produit brut au comptant total d'environ 90,9 millions de dollars canadiens pour la Bourse.

Le placement des actions ordinaires de la Bourse s'est fait dans le cadre d'une transaction privée faisant l'objet d'une dispense des exigences d'inscription en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée. Les actions ordinaires de la Bourse n'ont pas été inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'inscription ou d'une dispense des exigences d'inscription.

À propos de la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie boursière mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA®. Par ailleurs, la Bourse de Montréal est le principal actionnaire de la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions, dont la Bourse assure les opérations techniques. En collaboration avec la Chicago Climate Exchange®, la Bourse de Montréal a mis sur pied le marché climatique de Montréal (MCeX), qui vise à devenir le premier marché canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à www.m-x.ca.

A propos de NYMEX Holdings, Inc.

NYMEX Holdings, Inc. (NYSE:NMX), société mère de la New York Mercantile Exchange, Inc. est la première place boursière de contrats sur marchandises avec livraison physique. Elle offre des services de négociation de contrats à terme et de contrats d'options sur les marchés de l'énergie et des métaux. En outre, elle fournit des services de compensation pour plus de 250 contrats d'énergie négociés hors cote. Grâce à un modèle hybride, permettant à la fois la négociation à la criée et la négociation électronique sur CME Globex® et NYMEX ClearPort®, la NYMEX offre des services de négociation et de compensation de contrats inscrits sur le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel, le charbon, l'électricité, l'or, l'argent, le cuivre, l'aluminium, les métaux du groupe des platineux, de même que sur des produits de base de nature agricole, et ce, pratiquement 24 heures par jour. Pour de plus amples renseignements sur NYMEX Holdings, Inc. et la New York Mercantile Exchange, allez à <http://www.nymex.com>.

Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives ou contiennent de l'information prospective. Les déclarations prospectives et l'information prospective indiquées ci-dessus comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels différeront considérablement de ceux indiqués dans ces déclarations, y compris les risques et les incertitudes dont il est question dans le prospectus sans placement de la Bourse daté du 23 mars 2007. Les déclarations prospectives ne valent que pour la date à laquelle elles sont faites, et la Bourse rejette expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives ou de l'information prospective, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, sauf comme peuvent l'exiger les lois applicables.